



PIECE N°1

**AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE
(A.A.P.C.)**

Maître d'Ouvrage :

VILLE DE NANGIS

Objet de la Consultation :

**LOCATION ET ENTRETIEN DE VETEMENTS DE
TRAVAIL POUR LA RESTAURATION MUNICIPALE
ANNEES 2019-2022**

Remise des offres :

Date et heure limites de réception :

Le vendredi 19 avril 2019 à 12h00

AVIS DE MISE EN CONCURRENCE

Location et entretien de vêtements de travail pour la restauration municipale de la commune de Nangis Années 2019 à 2022

- 1) Identification de l'organisme qui passe le marché :**
Commune de Nangis, Hôtel de Ville, CS 50404, 77370 Nangis
Tél : 01.64.60.52.00
- 2) Procédure de passation :**
Procédure adaptée conformément à l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.
- 3) Objet du marché :**
Location et entretien de vêtements de travail pour la restauration municipale.
- 4) Lieux d'exécution des prestations:**
Le restaurant municipal sis Cour Émile Zola. ; le restaurant de l'école des Roches sis Rue Marie-claude Vaillant Couturier et le restaurant de l'école des Rossignots à Nangis.
- 5) Nature et étendue des prestations:**
Location et entretien de vêtements de travail.
- 6) Décomposition en tranches et en lots :**
Marché non alloti. Les candidats devront répondre pour l'ensemble du marché. Selon les conditions fixées par le règlement de la consultation, les variantes ne seront pas prises en considération.
- 7) Durée prévisionnelle du marché :**
Durée globale du marché : 3 ans, renouvelable 1 fois 1 an à compter du 30 juin 2019.
- 8) Période d'intervention des prestations :**
A compter de la date de notification du marché, le titulaire devra prendre contact avec le directeur du restaurant municipal afin de mettre en place un planning pour effectuer les différentes prises de mesures des vêtements des agents de la restauration municipale avant la date d'effet dudit marché.
- 9) Nature de l'attributaire :**
Prestataire unique ou prestataires groupés solidaires.
- 10) Modalités de Financement :**
Financement sur le budget de fonctionnement de la Ville de Nangis des années 2019 à 2022 - 100% d'autofinancement.
Règlement par mandat administratif suivant les règles de la comptabilité publique.
Délai global de paiement : 30 jours après réception d'une facture mensuelle émise par le titulaire.
Intérêts moratoires : taux d'intérêt légal en vigueur à la date à laquelle les intérêts commenceront à courir.
Le délai de validité des offres est de 90 jours, il court à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.
- 11) Renseignements d'ordre administratifs et/ou techniques**
Les renseignements d'ordre administratifs et/ou techniques peuvent être obtenus auprès de :
Monsieur Pascal SAULNIER
Directeur du Restaurant Municipal - Mairie de Nangis - CS 50404 - 77370 Nangis
Téléphone : 01.64.60.52.12
- 12) Renseignements sur les candidats :**
Conformément aux articles 45 à 50 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relatifs aux marchés publics et à l'article 51 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016, ils devront permettre d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières du candidat.

13) Critères d'attribution du marché :

Application de l'article 52 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et des articles 62 et 63 du décret n°2016-360.

Critères pondérés du choix des offres :

- le prix des prestations : 60 %
- la valeur technique, les moyens techniques et délais mis en œuvre : 40 %

14) Retrait du dossier de consultation :

Le dossier de consultation est téléchargeable sur la plate-forme acheteur du site web www.achatpublic.com

Correspondant : Mr Pascal SAULNIER - Mairie de Nangis - CS 50404 - 77370 Nangis -

tél. : 01 64 60 52 12 - courriel : pascal.saulnier@mairie-nangis.fr

15) Date limite de réception des offres :

Le vendredi 19 avril 2019 à 12h00

16) Remise des offres :

Les offres seront déposées sur la plate-forme acheteur du site web www.achatpublic.com

Correspondant : Mr Pascal SAULNIER - Mairie de Nangis - CS 50404 - 77370 Nangis -

tél. : 01 64 60 52 12, courriel : pascal.saulnier@mairie-nangis.fr

17) Date d'envoi de l'avis à la publication : le vendredi 22 mars 2019.

